



Rapport d'activités 2024 de la CPEF

A la suite de la démission des représentant-es des assuré-es au comité de la CPEF, un commissaire a été nommé par l'Autorité bernoise de surveillance en la personne de Me Fivian. De dernier a décidé du taux d'intérêt crédité sur les comptes de 1% pour 2023 et d'un taux provisoire de 1,25% pour 2024.

Un recours a été déposé par la FEDE contre la loi, pour rappel adoptée pour une voix au Grand Conseil. Il est toujours pendant.

Mi-juin 2024, une séance a eu lieu entre la FEDE, des anciens représentants de l'employeur au comité et le commissaire afin de définir les modalités d'élections au Conseil d'administration de la CPEF. La FEDE demandait que des parrainages soient instaurées pour chaque candidature. Le commissaire a finalement balayé cette demande ouvrant les élections à tout un chacun.

Le Directeur de la Caisse, M. Gilles André a annoncé sa démission pour la fin de l'année. Son ou sa successeur-e pourrait être nommé-e par le commissaire encore.

Mi-septembre, le processus d'élection au Conseil d'administration a été lancé. Cette information est parvenue à la FEDE par le biais d'une communication de la Chancellerie. La FEDE (ni le SSP) n'a pas pris part ni été invitée à la conférence de presse annonçant l'ouverture de l'appel à candidatures ni aux séances d'informations pour les assurés. « C'est tout ce que nous ne voulions plus ! ». Mis de côté une fois de plus, il faut bien constater que le chemin vers une gestion véritablement paritaire de la CPEF semble encore très long.

Au final, ce sont 28 personnes qui ont déposé leur candidature pour représenter les assurés au Conseil d'administration. A l'heure de boucler le présent rapport, le nom des élus n'est pas connu mais il est clair que les attentes à leur rencontre seront grandes : engagements financiers respectueux du climat et des équilibres sociétaux, indexation des rentes, taux d'intérêt crédité sur les comptes correspondant aux projections fournies lors de la révision du plan de prévoyance et réforme du système d'élection des représentants des assurés au Conseil d'administration.

14.11.2024/Sophie Tritten